

*Le texte français suit.



For immediate release

August 17, 2020

Fare collection to resume on Codiac Transpo buses

MONCTON, NB – In recent days and in the days to come, Codiac Transpo has been installing polycarbonate barriers around their operator areas on buses. As such, normal fare collection will resume on Monday, August 24, 2020 with numerous changes. Masks remain required on buses and capacity remains at 50%.

Effective Monday, August 24, 2020, the following changes will take effect on all Codiac Transpo routes:

- Fare collection will resume with no changes to the price of fares;
- Passengers will notice polycarbonate barriers installed on all buses. Numerous buses have been outfitted with the new barriers already;
- Passengers will enter the front doors, follow directional arrows, and exit via the back doors (with the exception of those that require the front door for mobility needs);
- We are not accepting 10-ride and 20-ride punch passes to reduce contact on the bus. In lieu of these, we are now selling 10-ride and 20-ride pass booklets;
- For those passengers that have old 10-ride and 20-ride punch passes, these will be exchanged in the fall and passengers are asked to hold on to them until then;
- Tickets will be available at retailers once again in the coming days;
- Monthly passes for the month of March will be valid for the month of August;
- Those that purchased April monthly passes must contact Codiac Transpo to be exchanged;
- To reduce contact between operators and passengers, transfer tickets are available above the hand sanitizer upon entering the bus. Passengers are asked to use the honour system and only take transfer tickets if they require them;
- Group passes are not currently available for sale;
- Regular fare exemptions will continue which include free service for seniors (65 and older) on Wednesdays, and those under 18 years old in Dieppe who register;

Codiac Transpo is proud to have maintained transit service throughout the COVID-19 pandemic. Increased fleet sanitation will continue to ensure the safety of both passengers and operators. For more information on what passengers can expect when they get on the bus, visit codiactranspo.ca/covid-19.

Austin Henderson

Corporate Communications, City of Moncton
506-389-5940 / austin.henderson@moncton.ca



Pour diffusion immédiate

Le 17 août 2020

Codiac Transpo recommence à percevoir le prix des passages dans ses autobus

MONCTON, NB – Codiac Transpo a récemment commencé l'installation de barrières en polycarbonate pour protéger les chauffeurs des autobus. C'est pourquoi elle recommencera à percevoir le prix des passages le lundi 24 août 2020, en apportant de nombreux changements. Le port du masque reste obligatoire dans les autobus, dont la capacité est toujours fixée à 50 %.

Les changements suivants entrent en vigueur le lundi 24 août 2020 sur tous les trajets de Codiac Transpo :

- nous recommencerons à percevoir le prix des passages, sans modifier le tarif;
- les passagers remarqueront que des barrières en polycarbonate seront installées dans tous les autobus. De nombreux autobus sont déjà dotés de ces nouvelles barrières;
- les passagers monteront par l'avant, suivront les flèches et sortiront par l'arrière (à l'exception de ceux et celles qui doivent sortir par l'avant pour des raisons de mobilité);
- nous n'accepterons pas les cartes à perforer de 10 et de 20 trajets, ce qui permettra de réduire les contacts dans les autobus. Nous vendrons plutôt des carnets de billets de 10 et de 20 trajets;
- les passagers qui ont des cartes à perforer de 10 et de 20 trajets peuvent les échanger à l'automne, et les usagers sont invités à les garder jusqu'à cette date;
- les billets seront à nouveau en vente chez les détaillants bientôt;
- les laissez-passer du mois de mars seront valables pour le mois d'août;
- ceux et celles qui ont acheté des laissez-passer mensuels pour avril devront communiquer avec Codiac Transpo pour les échanger;
- afin de réduire les contacts entre les chauffeurs et les passagers, les billets de correspondance seront offerts dans un carnet en montant dans les autobus. Les passagers sont invités à respecter le principe de la confiance et à ne prendre des billets de correspondance que s'ils en ont besoin;
- les laissez-passer de groupe ne sont pas en vente à l'heure actuelle;
- certains passagers continueront d'être exemptés du tarif normal; ainsi, les personnes âgées (de 65 ans et plus) les mercredis, et les moins de 18 ans inscrits à Dieppe auront accès gratuitement aux autobus.

Codiac Transpo est fière de continuer d'assurer le service de transport en commun pendant toute la durée de la pandémie de COVID-19. Les mesures de désinfection rehaussées du parc d'autobus continueront de permettre de protéger les passagers et les chauffeurs. Pour en savoir plus sur les mesures auxquelles peuvent s'attendre les usagers en montant dans les autobus, veuillez consulter codiactranspo.ca/covid-19.

Austin Henderson

Communications, Ville de Moncton

506-389-5940 / austin.henderson@moncton.ca